

François Bargain 1926 - 1935

L'élection de François Bargain à la tête de la municipalité en 1926 a constitué un véritable paradoxe de l'histoire de notre coin de pays. Alors qu'en 1826, notre premier magistrat était contraint, faute de candidat sur place, de prendre à sa charge les affaires de l'Île Tudy, cent ans plus tard c'est un homme originaire de la localité d'en face qui est devenu maire chez nous.

En effet en 1926, au décès de Pierre Biger, il a été élu à ce poste par les conseillers municipaux. Il y a été confirmé en 1929 lors des élections municipales qui virent la victoire de sa liste de tendance radicale – socialiste sur celle de Marcel Derrien, ancien maire libéral. Ainsi a pris fin momentanément ce que l'historien Maurice Lucas a appelé « l'aberration loctudyste » notre commune étant au début du 20^e siècle, le seul port cornouaillais ancré à droite...

Pendant huit ans François Bargain présida donc une municipalité laïque et républicaine profondément attachée aux institutions de la III^e République. Elle le marqua solennellement en votant le 9 avril 1934, à l'occasion du cinquantenaire de la grande loi municipale de 1884, un vœu rendant hommage aux « grands devanciers » de la République, Jules Ferry, Jules Simon.

Le contexte national

Après l'échec en 1926 du Cartel des gauches Raymond Poincaré, nommé président du conseil mena une politique visant à redresser le franc et à promouvoir l'expansion économique. A son retrait en 1929, s'est instaurée jusqu'en 1936, une période d'instabilité ministérielle et de crise sociale, accompagnée de l'augmentation du chômage. Les députés de la circonscription bigoudenne furent successivement Jacques Queindec en 1928 et Albert Le Bail en 1932 dont le père George devint sénateur en 1928.

Le contexte local

Le pays bigouden connu à cette époque divers conflits dont sa capitale Pont l'Abbé fut le théâtre. En 1930 des heurts eurent lieu entre laïques et cléricaux lors du festival départemental de gymnastique des patronages. En 1931 se déroulèrent des défilés à caractère revendicatif ; la baisse des prix agricoles et la chute des cours du poisson furent la cause de cette dernière agitation que l'écrivain breton Youenn Drezen a si bien traduit dans son roman « Intron varia ar garmez » (Notre dame bigoudenne). Par ailleurs, le leader paysan Dorgères, leader des chemises vertes eut des adeptes dans nos campagnes. Le conseil général du Finistère, orienté à gauche, compta dans ses rangs comme représentants du grand canton de Pont l'Abbé, le docteur Le Coz en 1922 et Jacques Queindec en 1932.

Au syndicat à vocation multiple du canton de Pont l'Abbé et de Plonéour-Lanvern (SIVOM) furent traitées différentes questions touchant la région. François Bargain, délégué de la commune, fut chargé de négocier avec Gustave Moussion, châtelain de l'Île Garo, le projet d'installation au château du Dourdy d'une école supérieure professionnelle de jeunes filles. Bien que le domaine fut mis gratuitement à la disposition de l'Education nationale par son propriétaire philanthrope, la création de cette institution ne vit pas le jour pour des raisons juridiques.

Le conseil syndical appuyé sur ce point par le conseil municipal de Loctudy, demanda que soit mise à l'étude la construction d'un pont sur l'Odet « le bac actuel étant notoirement insuffisant et d'une utilisation précaire ». Nos représentants ne furent pas suivis quand ils émirent le souhait de constituer un service cantonal de lutte contre l'incendie, cela dans le but de diminuer le poids financier des investissements communaux. En fait l'électrification rurale et l'adduction d'eau potable constituèrent les seuls chantiers majeurs du SIVOM.

Le contexte communal

Si la population s'est accrue de 1926 (3036 Habitants) à 1931 (3157), elle a diminué en 1936 (3017). Cette baisse a été la conséquence d'une certaine émigration vers la région parisienne. L'activité économique a été touchée de plein fouet en 1931 quand cessa l'exportation de pommes de terre vers la Grande Bretagne ; le motif invoqué fut l'apparition du doryphore. L'agriculture forte de 150 exploitations familiales d'une superficie moyenne de 10 hectares s'orienta alors vers la culture des primeurs et des céréales et vers l'élevage.

La pêche a pris un virage en 1928 avec la motorisation des bateaux. Jusqu'alors elle se pratiquait, soit sur des chaloupes de faible tonnage, capturant de manière saisonnière des sardines et des maquereaux, soit sur des langoustiers équipés de casiers et de viviers. Puis les pinasses motorisées se convertirent pour pêcher au chalut divers poissons et des langoustines. Les noms comme la Patience et le Petit Jacques, sont restés familiers aux anciens. L'usine Le Gall étant la seule conserverie du port, ses boîtes de sardines à l'huile et de queues de langoustines étaient appréciées. Mais elle ferma momentanément en 1934.

Cette époque marque l'apogée du petit commerce et de l'artisanat. Dans une étude approfondie, Isidore L'Helgouac'h a relevé les noms des 222 personnes exerçant ces activités. A titre d'exemple, il y avait alors : 19 boulangers, 37 couturières et 50 débits de boissons... Les relations avec la clientèle de proximité étaient bien différentes de celles qui existent aujourd'hui dans les grandes surfaces. Des commerces d'alimentation existaient dans chaque quartier avec toutefois une forte concentration au Bourg et à la Cale. Durant l'été, les six hôtels fonctionnaient à plein recevant des touristes qui appréciaient nos plages. Les locations meublées par des particuliers étaient encore peu pratiquées.

Le décès de Joseph Astor, châtelain de Kerazan en 1929, marqua la vie locale. En léguant ses biens à l'Institut de France, il assigna à la Fondation Astor une double mission : d'abord organiser au manoir un musée, ensuite créer pour les jeunes filles une école de broderie et de tissage. Cette dernière institution dans laquelle quelques loctudystes ont appris ces métiers d'art a fonctionné de 1932 à 1967. De plus il donna à la commune une somme de 40 000 francs qu'elle devait affecter en capital ou en revenu à une œuvre d'assistance. Sur ces fonds, le bureau de Bienfaisance a attribué des recours visant à financer l'apprentissage et l'éducation des enfants handicapés.

Divers associations se développèrent durant cette période. Au plan sportif, la Phalange loctudyste succéda en 1924 à l'Etoile, première équipe locale de football. En 1931, alors que la région connaissait un renouveau sportif, l'union sportive loctudyste prit son essor ; elle joua successivement sur des terrains situés à Langoz et à la Palue.

En 1927 fut créée la société des Petits chasseurs qui connut une intense activité car le gibier était abondant dans un domaine vaste et varié non urbanisé. Les sociétés d'anciens combattants (Union Nationale des Combattants – UNC – et Union Bretonne des Combattants - UBC) agissaient avec dynamisme pour défendre leurs droits, appuyés sur ce point par le conseil municipal et pour commémorer le 11 novembre. En 1930 elles comptaient dans leurs rangs des anciens de 1870 nés dans les années 1850 et des jeunes de 1914 nés dans les années 1890.

Au plan du tourisme, Loctudy, rattaché au Syndicat d'initiative de Pont l'Abbé et du Pays Bigouden était déjà recherché pour ses costumes caractéristiques et ses plages tranquilles. La Société des régates qui s'était reconstruite en 1922 organisait des compétitions navales tout particulièrement le 3^e dimanche d'août. Comme les départs et les arrivées se faisaient dans le port tourné selon l'expression de Yves Le Gallo « vers les eaux placides d'une rivière sylvestre que le flot épanouit en lac marin », les courses de yachts et de côtres étaient suivies par une foule nombreuse d'autochtones et de touristes.

La municipalité finançait et organisait des jeux lors du pardon et au 14 juillet. Elle créa en 1933 la fête de la Pomme de Terre qui connut un grand succès et dont la reine de l'époque présida la résurgence de cette festivité en 1996.

L'homme

François Bargain était né à l'Île Tudy en 1870 dans une famille de maîtres de barques. C'est donc tout naturellement qu'il devint marin pêcheur . Pratiquant la pêche aux casiers aux Glénan, il prit en charge les viviers exploités par la maison Deyrolle-Guillou de Concarneau. De plus en 1894, il assura le commandement du canot de sauvetage l'Alphonse Buquet basé à Saint Nicolas. A cette époque les îles étaient fréquentées par les marins de Larvor qui, outre la pêche aux crustacés, procédaient au ramassage du goémon. Les maigres terres étaient aussi exploitées par des fermiers comme Louis Le Lay. Les conditions de vie y étaient rudes. Ce sont ces hommes qui formaient l'équipage du canot de sauvetage et qui, lors de la tempête du 15 octobre 1910 ramenèrent à bon port dix naufragés.

A son retour à terre, François Bargain se convertit à la plaisance et devint patron de la vedette de madame Soubiran, de Langoz. Il habitait lui-même dans la rue de Langoz où son épouse exploitait un café très fréquenté par les gens rentrant de la plage.

Son action

Le port et le littoral.

Malgré l'arrêt de l'exploitation de pommes de terre en 1931, le port fut l'objet de toutes les attentions. Des travaux d'agrandissement du quai Nord furent effectués en 1933. Des opérations de dragage furent également effectuées avec l'aide de la Chambre de Commerce de Quimper et du Conseil général du Finistère. Le financement était partiellement assuré par des taxes de péage.

Concernant la récolte du goémon épave et du goémon de rive, des arrêtés furent publiés réglementant les périodes d'activité. Des gardes goémoniers furent nommés. Les pains de soude étaient livrés à l'usine Roussel de Kergoff.

Bien que soucieuse de l'intérêt d'un bon balisage, la commune rejeta une demande d'aide financière pour l'installation d'une bouée lumineuse à Rostellou ; elle estimait à juste titre que cette charge incombait à l'Etat.

En 1899, fut élaboré un projet de cale à Poulluen. Mais avant de la construire, il fallut procéder au déroctage. Les marins de Larvor proposèrent de fournir cent journées de prestations volontaires. Des secours furent votés pour aider les familles des marins perdus lors des tempêtes. En effet, les naufrages étaient alors fréquents.

Les écoles

Ce fut sans nul doute un souci majeur de cette municipalité. A ce titre, elle procéda à l'agrandissement de l'école publique des garçons du bourg. Surtout, elle construisit à Larvor au lieu dit Park Guipp, la nouvelle école qui fut affectée aux garçons. Le premier projet de 1926 qui consistait en l'agrandissement de l'ancienne école fut abandonné en 1929 en raison de son coût élevé et de l'augmentation des effectifs scolarisables (il y avait 160 élèves). En effet, la co-éducation qui consistait à rassembler garçons et filles dans de mêmes classes avait mauvaise presse à l'époque et suscitait des oppositions : un vote en ce sens eut cependant lieu en 1926 mais son application fut limitée à la période d'attente de construction de nouvelles classes.

La nouvelle école pour laquelle l'adjoint, Pierre Nedelec s'était beaucoup investi, a coûté 300 000 francs. Son financement fut assuré au moyen de subventions (211 860) et d'un emprunt (109 140) de trente ans. Son inauguration le 18 septembre 1934 donna lieu à une importante manifestation présidée par Georges Le Bail et un grand bal fut donné dans les salles de l'école.

Un problème qui agita la municipalité fut la demande d'ouverture des écoles publiques de 7h30 à 9h et de 11h à 13h comme cela se faisait dans l'école privée du Bon Ange. Mais elle ne put aboutir, faute d'accord de l'inspection académique qui n'acceptait pas de laisser les enfants sans surveillance.

Chaque année, des subventions étaient attribuées pour l'organisation de l'arbre de Noël à la Société d'encouragement des écoles laïques, présidée par Paul Morel, notable radical fort influent. La compétition scolaire étant prégnante à l'époque, la paroisse sous l'impulsion de l'évêque monseigneur Duparc elabora le projet de l'école Saint Tudy qui s'ouvrit en 1938.

Le service de lutte contre l'incendie

Le projet de service inter-communal n'ayant pas abouti, la municipalité se préoccupa d'améliorer le fonctionnement du corps des sapeurs-pompiers. Elle procéda en 1933 à l'achat d'une motopompe et en 1935 à l'acquisition d'une automobile servant également d'ambulance (prix 5 000 F). Pour héberger ces matériels, un garage fut édifié sur la place de l'église, derrière la pompe antique. Une indemnité de trois francs fut accordée lors de chaque sortie aux pompiers volontaires. De plus fut ouvert le droit à une allocation de vétérance à chaque sapeur ayant servi pendant 25 ans. Le corps fut réorganisé en 1934 de façon à accroître son efficacité.

Equipements

Outre le port, la municipalité portait une attention soutenue au bureau de poste qu'elle entretenait et louait au service des PTT (1 500 F par an). Des porteurs de dépêches furent désignés par elle. Une étude fut lancée pour projeter la création d'un abattoir public en vue de supprimer les tueries

particulières qui existaient chez les bouchers. Mais elle n'aboutit pas localement. Une telle structure fut cependant mise sur pied à Pont l'Abbé sous l'égide du SIVOM. Un vétérinaire fut mandaté pour inspecter les viandes.

Le site de la plage de Langoz très fréquenté par les Pont l'Abbistes et les touristes posait des problèmes. La dune, sur laquelle les goémoniers entreposaient leur récolte et brûlaient la soude, reculait. A l'époque, la configuration était différente de celle d'aujourd'hui. La route de Langoz n'existait pas. Il fallait emprunter la route du Phare et un chemin à l'arrière des dunes. Celui-ci desservait la plage et le quartier de Kergall. La question sera résolue que par la construction d'une digue par la municipalité de élue en 1935.

Communication

La commune subventionnait le service du bac de l'île Tudy effectué au moyen d'une vedette automobile de 8 mètres de long en 1927 (1 800 F). Faute de n'avoir pas obtenu de ligne de chemin de fer, Loctudy était desservi par trois services d'autocar Le Berre, L'Helgouac'h (à partir de 1929 et Christien jusqu'en 1933. De nombreuses voies furent réalisées notamment celle de Kervilzic avec l'aide financière de M. Roussel et d'autres comme celle du patronage appelée Jeanne d'Arc furent classées dans la voirie urbaine. La route numéro cinq fut rectifiée au lieu dit Pont ar goz veil, appelé depuis Pont ar Gwin en raison, en ces lieux, de la présence en ces lieux d'un café. Un arrêté fut publié pour réglementer la circulation des charrettes et des camions allant au port (vitesse maximale de 20km à l'heure).

Santé

Soucieux de l'hygiène publique, le conseil décida la création de consultations de femmes en couche et de nourrissons. C'est dans les années 1925 que la commune fut dotée d'un médecin permanent en la personne du docteur Le Lionnais qui résidait rue Jeanne d'Arc. Il eut à intervenir massivement pour procéder en 1931 à la vaccination antidiptérique de tous les enfants frappés par une redoutable épidémie. Dans son action sanitaire, il fut secondé par madame Kermeis, sage femme et par des religieuses infirmières.

Finances

La réalisation d'importants investissements, bien que subventionnés par l'Etat et par le Conseil général nécessita le recours à l'emprunt et inévitablement se traduisit par l'augmentation des centimes additionnels (impôts locaux). Le budget annuel moyen était de l'ordre de 389 000 francs (1934). Des allocations militaires étaient régulièrement attribuées aux familles dont l'un des fils était appelé sous les drapeaux. Des aides financières étaient accordées aux familles nécessiteuses par le Bureau de Bienfaisance.

Le vote de certaines subventions souleva quelquefois des problèmes. Le 26 février 1933, le conseil refusa d'ouvrir une subvention au Syndicat d'initiative de Pont l'Abbé et du Pays Bigouden au motif que sa propagande « intéresse surtout la ville de Pont l'Abbé au détriment des petites stations balnéaires avoisinantes, d'autant plus qu'il n'existe pas de bureau de renseignement à Loctudy ». La parfaite entente ne régnait pas entre les deux localités irriguées par la rivière Teïer.

Le 29 novembre 1931, le conseil refusa d'allouer à l'Union sportive loctudyste une subvention au motif que la société voulait « préparer les jeunes gens à la guerre au lieu de maintenir et développer l'esprit de paix en s'occupant uniquement des exercices physiques ». Sans doute influencés par les idées pacifistes d'Aristide Briand, député de Loire-Atlantique, nos élus n'avaient pas encore pris conscience du danger présenté par l'émergence d'Hitler et la progression du militarisme national socialiste...

Le personnel communal

Les secrétaires de mairie furent successivement Corentin Le Cleac'h et Germain Monfort. Les gardes champêtre furent Henri Nignon et son fils Michel.

Ses difficultés

Le grand projet, que François Bargain ne put mener à bien tant l'affaire prit une tournure passionnelle fut la rectification du tracé de la route menant du Bourg de la cale. La circulation était difficile du fait des rétrécissements qui existaient au niveau du manoir de Ti-Glas et de la chapelle de Pors-Bihan. La démolition de ce dernier édifice prévue dans le projet ne put aboutir en raison de

multiples oppositions dont celle du général de Penfentenyo et d'une partie de la population. La procédure étant en cours quand survinrent les élections municipales.

François Bargain a dirigé la commune à une époque où la modernité s'est inscrite de manière concrète dans notre environnement. Il accompagna ces changements en procédant à l'électrification et à l'adduction d'eau potable dans la commune, de concert avec le SIVOM.

Il quitta la scène politique en 1935 quand la liste menée par le général de Penfentenyo gagna les élections. Loctudy retrouva alors son orientation politique traditionnelle. Curieusement selon les observateurs attentifs aux problèmes locaux, François Bargain subit la même critique que son prédécesseur Marcel Derrien : à tous deux, il fut en effet reproché d'avoir endetté la commune.

Il a laissé le souvenir d'un homme affable, plein de bonne volonté estimable à tous égards. Son courage était manifeste, cela lui valut de figurer dans le dictionnaire biographique illustré du Finistère de 1911 sous le titre « un sauveteur breton ». Ses mérites furent solennellement reconnus par le gouvernement de la République qui le nomma chevalier de la légion d'honneur.

Sources

Ouvrage historique sur le Finistère, la Bretagne et la France.

Presse de l'époque : le Progrès du Finistère, le Citoyen

Opuscule de Serge Duigou : Loctudy, les premiers touristes chez les bigoudens.

Hier à Loctudy : Mouez ar Vro

Ar Vro Vigouden Gwechal – le Pays Bigouden autrefois, Jackez Cornou.

Le Cercle de Mer (Histoire des Iles Glénans par Michel Guéguen et Pierre Louis Le Maître (édité par les auteurs).

La vie politique en Pays Bigouden entre deux guerres par Laurent Paubert (édition Hanterion).

Revue Cap Caval n°10, 11, 12 ; fils de marins au début du siècle par Armand Morvan.

Bulletin municipal n°1 de Loctudy : articles historiques de Sébastien Guiziou.

Maurice Lucas : l'évolution politique de la Cornouaille Maritime sous la 3^e République (thèse).

Dictionnaire biographique illustré du Finistère (1911) de la librairie Flammarion.

Témoignages oraux de Hervé le Berre et Yvon Tareau.